

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 05 janvier 2015 à 19h15 à l'endroit habituel des sessions.

PRÉSENCES :

Sont présents :

Mesdames : Hélène Durette – Thérèse Sirois – Agathe Drouin - Carmen
Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet – Yan Marceau

Et madame Denise Dubé, directrice générale agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Marie-Claude St-André, chargée de projets et Monsieur Sébastien Bérubé, employé au garage municipal sont aussi présents à cette séance.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue et les vœux du Nouvel An adressés à l'assistance et aux élueEs, madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre jour;
- 3- Suivi et adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2014;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 7- Voirie municipale : a) _____
b) _____
- 8- Chargée de projets;
- 9- Autorisation de dépense au responsable du garage municipal;
- 10- Autorisation à la directrice générale de verser les salaires, et autres dépenses incompressibles;
- 11- Crédit ou radiation au rôle de perception 2014;
- 12- Taxes foncières, imposition rétroactive (art. 1003 C.M.);
- 13- Nomination d'un maire ou mairesse suppléantE pour une période d'un an et représentant pour la MRC;

- 14- Représentant aux divers comités et organismes;
- 15- Appui au CLD;
- 16- Appui au projet de bio indicateurs de santé pour le haut Saint-Jean;
- 17- Demande d'aide financière – Hockey Témiscouata;
- 18- Demande de la corporation Sentier Rivière-du-Loup – Témiscouata;
- 19- Demande du Cercle de Fermières de Saint-Elzéar-de-Témiscouata;
- 20- Questions diverses :
 - A) Bardeaux asphalté au clocher de l'église;
 - B) Casque de protection à la patinoire;
 - C) Politique égalité pour décider;
 - D) Compteur Hydro-Québec;
- 21 - Période de question (15 minutes);
- 22 - Levée de l'assemblée.

2015 – 001

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
 APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

PROCÈS-VERBAUX :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance des procès-verbaux;

2015 – 002

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
 APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que les procès-verbaux des séances du mois de décembre 2014 soient acceptés en modifiant à la résolution # 2014 - 167 le nom de Yan Thibault pour celui de Yan Marceau.

COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2014 :

Denise Dubé	Petite caisse	476.55	3563
Viateur Ouellet	Salaire	270.34	3564
Air liquide	# 58001285	18.98	3565
Au Pied de la lettre	# 20141030	3779.25	3566
Buanderie Riv. Du Loup	# 289762, 422219	56.33	3567
Bureau en gros	# 00091100179303	118.79	3568
Centre routier	# 369193A, 369194A	1246.72	3569

Croix Rouge canadienne	# 2014-537129	150.00	3570
Agathe Drouin	Conseillère	138.48	3571
Hélène Durette	Conseillère	138.48	3572
Éditions Juridiques FD	# 311526	77.70	3573
Jacques Larochelle	# 31201, 31391, 31477, 31703, 31783	7142.76	3574
J. A. St-Pierre	# 391116-1	46.94	3575
Macpek	# 9729, 50868, 51826	126.90	3576
Keven Lévesque Ouellet	Conseiller	138.48	3577
Peterbilt	# 120836	57.35	3578
Pétroles R. Turmel	# 4753, 5094, 5280	297.90	3579
Wolters Kluwer Québec	# 2317615	358.05	3580
Service de pneus	# 107440	539.23	3581
Equipements Sigma	# 3084160	1578.52	3582
Spécialités Électriques	# 325187	147.06	3583
Service de prévention	# 563790	55.87	3584
Surplus général Tardif	# 33704, 35178	282.27	3585
Guy Thibault	Conseiller	207.72	3586
Denise Dubé	Petite caisse	348.87	3587
Télus	Cellulaire, 2 mois	205.22	accesd
Hydro Québec	Salle, église, garage et rues	704.55	accesd
Bell Canada	Salle, bureau, Biblio	619.98	accesd
		19329.29	\$
<u>Total des dépenses :</u>			

DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2014 pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES

2015 – 003

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;

APPUYÉ par M. Guy Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

RESPONSABLE POUR RÉUNION DE LA CODET

2013 – 004

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par M. Yan Marceau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal autorise Madame Marie-Claude St-André à participer à la réunion de Développement économique du Transcontinental (CODET).

DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS (MADA)

ATTENDU que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata confirme officiellement l'intérêt de la municipalité à améliorer les conditions de vie des aînés et à les inclure dans la vie sociale de la communauté;

ATTENDU que la municipalité autorise la demande type de projet;

2015 – 005

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata mandate madame Hélène Durette comme responsable de la démarche MADA. Elle mandate aussi Mesdames Thérèse Sirois et Hélène Durette pour être sur le comité de pilotage pour mener à bien la démarche MADA.

Que Madame Marie-Claude St-André pour être la responsable administrative de la démarche MADA.

AUTORISATION DE DÉPENSES AUX EMPLOYÉS DU GARAGE MUNICIPAL

2015 – 005

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, autorise les employés du garage et de l'entretien de la machinerie à faire l'achat de petites pièces nécessaires à l'entretien de la machinerie jusqu'à un maximum de trois mille dollars (3 000,00\$), aussi de faire l'achat des carburants, graisses, huiles, oxygène lorsque des fournisseurs viendront en faire les pleins. Il est entendu que les employés

du garage municipal communiquent avec la directrice générale ou le responsable du garage, monsieur Guy Thibault, lorsqu'ils procèdent à un achat important.

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE VERSER LE SALAIRE AUX EMPLOYÉS ET AUTRES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

2015 - 007

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, autorise la directrice générale à payer chaque semaine les employés engagés à la semaine suivant les salaires déterminés au budget.

Par cette même résolution, la directrice générale, est aussi autorisée à payer chaque mois, les comptes d'électricité, de téléphone (et Internet) la cueillette des ordures ménagères, les ménages de la salle municipale et les remises fédérales et provinciales, les paies de vacances et toutes dépenses dites incompressibles même si ces comptes ne font pas partie de la liste des factures présentées au conseil municipal pour ne pas avoir à payer des pénalités ou des intérêts.

CRÉDITS OU RADIATIONS DU RÔLE DE PERCEPTION 2014

2015 - 008

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les crédits ou radiations qui ont dû être faits au rôle de perception pendant l'année 2014, soient acceptés par le conseil municipal.

TAXES FONCIÈRES IMPOSITION RÉTROACTIVES (ART. 1003 C.M.) :

2015 - 009

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les montants qui apparaissent sur les certificats d'évaluation émis lors de la mise à jour du rôle d'évaluation 2015 soient perçus ou crédités à partir de la date effective.

NOMINATION D'UN(E) MAIRE(SSE) SUPPLÉANT(E) ET REPRÉSENTANT(E) À LA M.R.C.

2015 - 010

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères)

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, nomme le conseiller Monsieur Guy Thibault, maire suppléant et représentant à la MRC pour une période d'un an. Monsieur Thibaut est autorisé à signer tous les documents en l'absence de la mairesse, madame Carmen Massé.

NOMINATION DES REPRÉSENTANT(E)S AUX DIFFÉRENTS COMITÉS MUNICIPAUX

ATTENDU que des éluEs du conseil municipal sont nommés pour représenter la municipalité auprès des organismes du milieu de même qu'à titre de responsable de certains dossiers;

ATTENDU que ces nominations n'ont pas pour effet une délégation de pouvoir et que les représentantEs sont toujours tenues de faire rapport (au moins oralement) de leurs activités;

2015 – 011

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata désigne, comme représentantE, les membres du conseil suivants :

RIDT Keven Lévesque Ouellet

Bibliothèque : Agathe Drouin

Loisirs : Hélène Durette – Agathe Drouin

Dossier église	Carmen Massé Guy Thibault Keven Lévesque Ouellet Hélène Durette Yan Marceau Thérèse Sirois Agathe Drouin
Dossier horticulture	Carmen Massé;
Comité immobilisation entente incendie	Hélène Durette, Guy Thibault Denise Dubé
Garage municipal	Guy Thibault, (adjointEs pour plainte des contribuables Hélène Durette Thérèse Sirois
Pacte rural et développement	Keven Lévesque Ouellet Yan Marceau

APPUI AU CLD

ATTENDU que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata constate l'importance du développement économique local pour toutes les régions du Québec;

ATTENDU que le CLD de Témiscouata assure le développement économique local et joue un rôle majeur au développement des municipalités;

ATTENDU que le gouvernement du Québec veut couper le budget annuel accordé au développement économique local;

ATTENDU que les décisions auront un impact malheureux sur le développement économique de notre milieu et sur le service offert aux entreprises de notre région;

ATTENDU que supprimer les CLD priverait la communauté d'une ressource majeure dans le soutien au démarrage et à la progression des entreprises à but lucratif et d'économie

sociale, d'un assistant dans la création d'emplois et la formation de la main-d'œuvre et d'une aide importante dans la réalisation de nombreux projets.

2015 - 012

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères)

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata appui le maintien du CLD de Témiscouata afin de maintenir les services de qualité offert aux entrepreneurs et au développement économique local.

GRAND-MÉNAGE DE L'ÉGLISE

ATTENDU que des bénévoles feront le grand-ménage de l'église à la fin des travaux au sous-sol de l'église;

2015 - 013

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata donne l'équivalent du salaire minimum (10,50\$) au comité de l'église pour réaliser ces travaux.

PLANCHER DU LOCAL DES FERMIÈRES

2015 - 014

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par M. Guy Thibault;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata fasse peindre le plancher du local des fermières avec de l'époxy en même temps que le plancher du sous-sol de l'église.

APPUI AU PROJET DE BIOINDICATEURS DE SANTÉ POUR LE HAUT SAINT-JEAN

ATTENDU que le bassin versant de la rivière Noire (Saint-Athanase), ne bénéficie d'aucune donnée sur l'état du milieu aquatique;

ATTENDU que la rivière Noire est la moins documentée de la MRC;

ATTENDU que le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'eau s'ed sur une base solide de connaissances sur l'écosystème de ce sous-bassin;

ATTENDU que les prélèvements et les données sur la qualité du milieu de la rivière Noire, permettraient d'amorcer un état des connaissances sur l'écosystème;

2015 - 015

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata appui le projet de bio indicateurs de santé pour le haut Saint-Jean dans sa démarche de demande de financement au Fond Loblaw pour l'eau.

HOCKEY TÉMISCOUATA

2015 - 016

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;

APPUYÉ par M. Yan Marceau;

ET RÉSOLU sur division des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata donne une aide financière de cent dollars (100,00\$) à Hockey Témiscouata.

Monsieur Guy Thibault se retire de cette décision.

CERCLE DES FERMIÈRES – TRICOT GRAFFITI

2015 - 017

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte la demande du Cercle de Fermières de Saint-Elzéar-de-Témiscouata pour installer un tricot graffiti aux abords du jardin céleste.

OPPOSITION AU COMPTEUR D'HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU que l'installation des compteurs dits «intelligents» qu'Hydro-Québec veut imposer à tous ses abonnés, sans avoir demandé leur avis ni obtenu leur assentiment, constitue une grave atteinte à leur liberté de choix;

ATTENDU que les radiations électromagnétiques (micro-ondes) émanant de l'émetteur-récepteur à ondes pulsées (de 900 à 920MHz comme les cellulaires, des ondes potentiellement cancérigènes selon l'OMS) dont ces compteurs sont munis s'ajouteraient à la dose déjà élevée que la population doit absorber et contribueraient à déclencher une kyrielle de problèmes de santé, particulièrement chez les personnes électro hypersensibles, tel qu'observé partout ailleurs où de tels dispositifs ont été installés;

ATTENDU qu'Hydro-Québec n'a nullement démontré la nécessité de remplacer la méthode actuelle de relève de compteurs 6 fois par année, ni les avantages que pourrait représenter pour le consommateur la relève de leur consommation électrique à maintes reprises chaque jour;

ATTENDU que le coût exorbitant du remplacement des compteurs électromécaniques actuels d'une durée de

vie d'au moins 25 ans par des compteurs d'une durée de vie d'à peine 15 ans représente une dépense injustifiée que tôt ou tard les abonnés devront absorber;

2015 - 018

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU sur division des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata demande à Hydro-Québec de cesser l'installation de tout nouveau compteur émetteur de radiofréquences en raison des risques sérieux qu'ils représentent pour la santé humaine;

Qu'Hydro-Québec accorde à tout abonné, sur simple demande écrite, sans frais administratif ni frais supplémentaire, le remplacement rapide de tout compteur émetteur de radiofréquences déjà installé par un compteur n'émettant aucune radiofréquence, ainsi que le droit de refuser l'installation de tout compteur émetteur de radiofréquences sur sa propriété.

GRILLE SALARIALE – ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE

2015 - 019

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par M. Yan Marceau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal adopte l'échelle salariale telle que déposée au conseil municipal.

Que le conseil municipal attribue l'échelon 1 à Mme Marie-Claude St-André, chargée de projets, et rétroactif à partir du 14 septembre 2014.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 32, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

Directrice générale

Mairesse